

UNE EXPERIENCE DE MODERNISATION RURALE DANS L'ANNEXE DE CONTROLE CIVIL DES OULAD SAÏD (Chaouia-Sud)

Par A. GUILLAUME

La création de secteurs de modernisation du paysan, ne constitue pas le seul moyen de faire évoluer l'agriculture marocaine : c'est en somme, la solution idéale, mais ses promoteurs eux-mêmes reconnaissent que l'on ne peut ni ne doit la développer à l'extrême. L'installation d'un S.M.P. pose en effet, des problèmes de crédits et de matériel, qui limitent forcément les réalisations. Elle pose aussi des problèmes politiques : difficulté de remembrer les propriétés melk, de plier les fellahs à un régime d'exploitation collective très éloigné de leurs habitudes. Sur le plan social, enfin, il n'est pas souhaitable de réduire partout l'emploi de la main-d'œuvre agricole à l'effectif assez faible qui suffit à une exploitation moderne.

C'est pourquoi ont été créés les secteurs latéraux groupements de fellahs qui restent fidèles à la traction animale, mais en employant un matériel amélioré.

Cette formule, beaucoup plus souple que la première, s'applique essentiellement à une aire bien déterminée. Elle comporte l'abandon par le propriétaire d'une partie de ses initiatives, avec, en contre-partie, une assistance aussi étroite que possible. Elle offre, cependant, de plus grandes facilités de réalisation.

Néanmoins, ces secteurs modèles ne pourront jamais couvrir toutes les superficies cultivables, et l'on peut se demander si une action plus modeste mais plus générale ne doit pas être entreprise en même temps.

L'histoire, peu connue, de l'introduction des charrues françaises dans la commune mixte de Renault (Département d'Oran) est tout à fait en faveur de cette thèse. C'est en 1905 qu'un Administrateur, M. BUISSET, réussit à intéresser les fellahs à la charrue et aux modes d'attelage français. Il leur fit obtenir un prêt de S.I.P. et chacun d'eux put acheter à crédit le matériel qu'il lui fallait chez les artisans du centre de colonisation de Renault. C'est ainsi que les charrues et les colliers jusque-là utilisés exclusivement par les colons, commencèrent à se répandre en milieu indigène. Aujourd'hui l'usage en est général : la proportion des araires traditionnels atteint à peine 15 % du nombre total des charrues. Encore ne les trouve-t-on que dans les régions trop accidentées où il est impossible de s'en passer. Partout ailleurs, qu'il s'agisse des terres fortes du Dahra ou des alluvions du Chéelif, on ne rencontre que des charrues françaises. Ce sont des outils assez légers, à soc très plat et à deux mancherons, bien adaptés aux possibilités des fellahs. La traction se fait par palonniers et chaînes de tire. Le harnachement est constitué soit par des colliers, soit, plus souvent, par des bricoles. On voit aussi quelques brabants et d'assez nombreuses herse à un ou deux éléments. L'utilisation de cet outillage plus perfectionné tend du reste à se généraliser, de même que celle des engrais et des labours préparatoires.

* * *

Pourquoi le fellah marocain n'arriverait-il pas lui aussi, à évoluer dans le même sens ? Les ma-

raichers sont déjà tout acquis à la charrue française, notamment sur la côte atlantique. Les fellahs y viennent peu à peu, spontanément. Ne suffirait-il pas d'encourager l'achat du nouveau matériel, d'en faciliter l'entretien pour parvenir à une évolution plus rapide ?

L'expérience a été tentée, depuis fin 1944, dans l'annexe du contrôle civil des Oulad Saïd (Chaouia-Sud). Les fellahs les plus importants furent réunis, en présence du caïd et des chioukh, et invités à acheter, à l'essai, une charrue française d'un type léger : la plupart acceptèrent, à condition qu'ils trouvent au contrôle civil tout le nécessaire et qu'ils puissent y faire faire les réparations. Le plus difficile fut de trouver du matériel et les labours étaient presque terminés lorsque les dernières commandes purent être satisfaites. 75 charrues furent ainsi placées. Au printemps, une vingtaine de herse furent également mises à la disposition des acheteurs, ainsi que tous les accessoires; palonniers, chaînes, clés, etc. Le forgeron du contrôle fit gratuitement toutes les réparations qui lui furent demandées.

Pour l'année agricole 1945-1946, le matériel fut commandé longtemps à l'avance, à deux maisons de Casablanca. Il comprenait :

1° — Pour les petits fellahs ne possédant pas d'animaux très vigoureux, des charrues « Agricola », en fer, à un ou à deux mancherons, pesant 21 kilos.

2° — Pour les attelages de chameaux ou de forts mulets, des charrues Bajac avec long timon en bois analogue à celui des araires. Ces charrues comportaient soit un soc ordinaire, soit un double soc réversible, dit « tourne-oreilles ».

3° — A l'usage des terrains « tirs », très compacts, un type spécial, semblable à un modèle utilisé par un colon voisin, a été construit par la maison « Agricola ». Il est en bois et comporte un soc très plat avec un versoir moins large que le soc lui-même. Ainsi une partie de la terre n'est pas soumise à l'action du versoir, mais seulement fragmentée et déplacée par le soc, ce qui évite à celui-ci de s'embourber, tout en remuant suffisamment la terre.

Pour encourager les acheteurs qui objectaient, non sans raison, que les animaux fournissant un effort plus grand, devaient être mieux nourris, une dotation supplémentaire d'orge leur fut allouée. Quant aux khammès, un bon de cotonnade leur était promis s'ils secouaient leur apathie et leur routine et utilisaient assidûment le nouveau matériel, un peu rebutant au début.

Cent trente charrues furent ainsi vendues d'octobre 1945 à fin janvier 1946, ce qui portait à plus de 200 le nombre de charrues en circulation sur un total de 5.000 attelages. Dès le début on vit arriver au contrôle des khammès apportant leurs charrues à réparer, des socs à rebattre ou à rechanger. C'était bon signe : de novembre à mars, environ cent cinquante réparations furent faites à l'atelier. En mars 1946, les fellahs et les khammès fu-

rent réunis, les socs revus un par un pour vérifier leur utilisation. Le contrôle porta sur 185 charrues.

Les résultats furent les suivants :

1° — charrues ayant travaillé régulièrement	98 soit 53 %
2° — charrues utilisées pour une partie des labours seulement	32 soit 17 %
3° — charrues ayant peu ou pas travaillé	55 soit 30 %

Total 185

Le succès s'affirmait surtout dans les sols légers. Les terrains tirs, au contraire, furent plus difficilement attaqués; les animaux se fatiguaient rapidement et les fellahs revinrent à leurs araires. Les charrues adaptées à ces terrains, ayant été livrées assez tard n'avaient pas encore fait leurs preuves. Depuis, elles se sont révélées excellentes, et l'on peut dire qu'en fin de campagne soixante pour cent des charrues vendues travaillaient normalement. Six fellahs, ayant acheté en tout 14 charrues, ont complètement abandonné l'ancienne araire et beaucoup d'autres se déclaraient prêts à en faire autant l'année suivante.

Au début de la campagne en cours, une centaine de charrues, dont cinquante du type « tirs » ont été vendues au comptant ou à crédit, avec le concours financier de la S.I.P. Les rendements obtenus l'année précédente ont constitué aux yeux des fellahs avertis, une preuve suffisante de leur supériorité. Par contre, la diminution du cheptel et le manque d'argent liquide ont freiné quelque peu les progrès des nouvelles méthodes. Mais des conversions retentissantes ont été opérées : le caïd et l'un des khalifas qui s'étaient abstenus jusque là de s'initier aux nouvelles charrues, ont cette année, abandonné complètement les anciennes, tout au moins pour les cultures d'automne et les labours préparatoires. Une vérification, opérée à la fin de décembre sur les charrues en usage depuis le début des labours, a abouti à des résultats nettement meilleurs que ceux de l'an dernier :

1° — charrues ayant travaillé régulièrement	168 soit 77 %	au lieu de 53 % l'an dernier
2° — charrues utilisées pour une partie des labours seulement	41 soit 18 %	au lieu de 17 % l'an dernier

3° — charrues ayant peu ou pas travaillé	11 soit 5 %	au lieu de 30 % l'an dernier
--	-------------	------------------------------

Total 220

En plus des 305 charrues actuellement vendues et des vingt herse distribuées en 1945, deux grandes canadiennes et dix houes Johnston, ont trouvé leur utilisation dès le printemps dernier, pour la culture du maïs et des légumineuses. A l'automne, quatre herse articulées de fabrication française ont pu être livrées, pour un nombre de demandeurs dix fois supérieur. Une commande de 40 herse « Agricola » est en cours de livraison, 60 bricoles de bonne fabrication locale, ont été également vendues.

Enfin, huit fellahs ont demandé d'acheter des moissonneuses-lieuses, sans avoir pu encore recevoir satisfaction.

• • •

Peut-on tirer une conclusion de cette modeste expérience ? Oui, car il s'agit là d'une initiative isolée n'ayant reçu ni les appuis ni les facilités que comporte une action officielle et générale. Il est bon d'ajouter qu'aucune contrainte n'a été exercée sur les fellahs. Ainsi, à côté des secteurs de modernisation où le travail sera, sinon à forme collective, du moins étroitement contrôlé, il y aurait place pour une « petite modernisation » rurale, moins efficace au point de vue économique mais plus facile à réaliser. Les buts en seraient les mêmes : adoption du matériel français : charrues et herse, puis harnachements : perfectionnement des procédés culturels (labours préparatoires, engrais).

Quant aux moyens, il conviendrait de recourir, pour les achats de matériel, aux Coopératives Indigènes agricoles ou aux sociétés indigènes de prévoyance. Le conseil d'administration des diverses S.I.P. serait l'organe directeur, le moniteur agricole du S.M.P. voisin ou du S.E.P. elle-même, le conseiller technique. C'est de leur action personnelle, jointe à celle des autorités de Contrôle à tous les échelons, que dépendrait finalement le succès d'une entreprise qui pourrait, sans heurts et sans contrainte, réaliser une importante évolution du paysanat marocain.

Albert GUILLAUME.